



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

Le Délégué territorial

V/Réf : affaire suivie par Xavier MOURRIER  
ANAE\_26\_2018\_15\_ARGAN SA

**DREAL AURA UD 26  
Plateau de Lautagne  
Avenue des Langories  
26000 VALENCE**

N/Réf : GV / LB / 2018-0128  
Dossier suivi par : Line BROUSSARD/ Gilles VAUDELIN  
Tél. : 04.75.41.06.37  
Mail : g.vaudelin@inao.gouv.fr

Valence, le 03 mai 2018

Objet : Avis INAO – ICPE - Autorisation projet de construction d'un entrepôt logistique – commune d'Albon (26)

Par courriel reçu le 20 mars 2018 (Robot ANAE), vous nous avez fait parvenir pour avis, le dossier de demande d'autorisation relative à un projet de construction d'une plate-forme logistique sur la commune d'Albon (26), présentée par la société ARGAN.

La commune d'Albon est située dans l'aire géographique de l'AOC/AOP « Picodon ».

Elle appartient également aux aires de production des IGP « Pintadeau de la Drôme », « Volailles de la Drôme », et des IGP viticoles (ex Vin de Pays) « Comtés Rhodaniens », « Collines Rhodaniennes », « Drôme », « Méditerranée ».

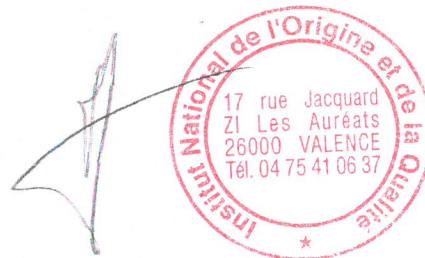
L'étude attentive du dossier mène l'INAO à formuler les observations suivantes :

- le site retenu pour l'implantation du bâtiment logistique se trouve dans la Zone d'Activités « Axe 7 –Ouest » d'Albon
- le secteur envisagé pour la construction est compris entre une route (dite des platanes) et une autoroute (A7),
- il jouxte un bâtiment industriel situé en aval du projet
- la parcelle de très grande taille (plus de 8 hectares) est actuellement à usage agricole
- la consommation d'espace agricole est très importante

Toutefois, je vous informe que l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC/AOP et IGP concernées.

Pour la Directrice et par délégation,

Le Délégué territorial, Emmanuel ESTOUR



Copie pour info à :

DDT – service aménagement du territoire et risques - pôle planification- 4 place Laennec-BP 1013- 26015 VALENCE cedex